

M. COLDWELL: Voici:

BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS

Tableau 7

	1939	1944	(Chiffres préliminaires)	
			1946	1947
	(En millions de dollars)			
Bénéfices des sociétés avant l'impôt.....	598	1,221	1,421	1,821
Moins les impôts sur les sociétés.....	-112	-603	-670	-804
Bénéfices non distribués des sociétés.....	486	618	751	1,017
Moins les dividendes versés.....	-287	-284	-340	-408
Bénéfices non distribués des sociétés.....	199	334	411	609

M. COLDWELL: Un examen plus approfondi du tableau donne les pourcentages suivants d'accroissement des bénéfices pour l'année 1947 par rapport à 1939: bénéfices des corporations, avant le paiement des impôts, 204.5 p. 100; après paiement des impôts, 109.2 p. 100; dividendes, 42.2 p. 100; bénéfices non répartis, 206 p. 100.

Je ferai remarquer à mon honorable ami qui a fait une remarque au sujet des salaires qu'un de mes collègues consignera ces faits au compte rendu. Toutefois, je puis lui dire que, l'an dernier, les salaires réels ont, en raison de la hausse des prix, perdu une portion de leur pouvoir d'achat tandis que, durant la même période, les bénéfices des corporations ont augmenté.

M. GIBSON (Comox-Alberni): C'est le même dollar.

M. CASTLEDEN: Mais elles ne s'en servent pas pour acheter du pain.

M. COLDWELL: Les critiques que je viens de formuler justifient celles que nous avons faites l'an dernier au sujet de l'abolition de la taxe sur les excédents de bénéfices qui, si on l'avait maintenue, aurait permis au Gouvernement soit de réduire les impôts en faveur des contribuables les moins capables de les supporter, soit d'entreprendre un programme plus élaboré en faveur de la santé et de la sécurité sociale de la population, tout en assurant un excédent budgétaire assez considérable, bien que peut-être plus faible que celui prévu dans le présent budget.

Le ministre reconnaît le danger que comporte le niveau élevé des immobilisations dans le domaine de la construction nouvelle. Il attribue à ce niveau élevé, de même qu'à celui de la consommation domestique et des exportations, la tension trop forte exercée sur notre économie. Je tiens à dire quelques mots là-dessus.

Il y a plusieurs années, le parti libéral, comme celui de la C.C.F., a proposé la régie des placements. Dans son discours, le ministre

a signalé que les immobilisations affectées à la construction, c'est-à-dire les placements dans les usines, l'outillage, les inventaires et les logements bâtis, ont absorbé 21 p. 100 de la production nationale brute en 1947 comparativement à 15 p. 100 en 1946, 6 p. 100 en 1944 et, pour remonter à quelques années, 16 p. 100 en 1939. Il y a lieu de faire observer que les fluctuations des immobilisations affectées à la construction sont la cause principale des hausses et des baisses du cycle commercial et par conséquent des périodes de prospérité et de crise.

Je comprends bien que plusieurs dépenses à l'égard de nouvelles usines, de nouveaux outillages, de nouvelles machines ont été différées pendant dix longues années de crise et six ans de guerre. Chacun s'empresse donc aujourd'hui de remplacer les machines épuisées, d'acheter de l'outillage et le reste, tout cela en même temps. Il arrive que la construction, qui devrait s'étendre normalement sur une période de seize ans, est comprimée en l'espace de quelques années bien courtes. Aujourd'hui, chacun s'empresse de construire de nouvelles fabriques, de nouvelles salles de cinéma, des boulodromes, des brasseries ou encore de rénover son outillage. Toute cette activité se poursuit à la fois. Le danger, —le ministre l'a vu et l'a souligné dans son discours,—c'est qu'un jour nous atteignons le point de saturation et qu'alors un arrêt trop subit de cette même activité ne vienne bouleverser toute notre économie.

Je le répète, le ministre a prévu le danger. A preuve, ces paroles où il nous dit que le Gouvernement a restreint depuis quelques années ses propres entreprises de construction afin de ralentir l'excès des dépenses nationales et de garder, autant que possible, les entreprises d'Etat pour le jour où, les dépenses des particuliers ayant diminué, les travaux du Gouvernement s'imposeront pour maintenir le niveau de l'emploi et des revenus.

La théorie est celle-ci. Le Gouvernement doit laisser libre cours à l'entreprise privée en